



LA TROMPETTE

La France se prépare à enfreindre la législation européenne en matière de droits de l'homme

• [25/10/2023](#)

La France n'attendra plus l'autorisation de la Cour européenne des droits de l'homme pour expulser des immigrants potentiellement dangereux, a déclaré le 19 octobre le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin. Cette mesure pourrait enfreindre la législation de l'Union européenne en matière de droits de l'homme, mais M. Darmanin a déclaré que la France était prête à en payer le prix.

Des lois plus strictes : Après l'attentat terroriste du 13 octobre à Arras, en France, la peur du terrorisme, en particulier du terrorisme commis par des clandestins, a fortement augmenté.

M. Darmanin a annoncé que la France expulserait les criminels dangereux sans attendre que leur recours soit examiné par la Cour européenne des droits de l'homme. Si la Cour juge par la suite que l'expulsion était illégale, la France paiera l'amende mais n'autorisera pas le retour du migrant.

M. Darmanin a également proposé un projet de loi permettant au gouvernement d'emprisonner les migrants qui ont un casier judiciaire ou figurant sur une liste de surveillance terroriste pendant une période pouvant aller jusqu'à 18 mois, même si aucune accusation ne soit retenue contre eux. À l'heure actuelle, de nombreux migrants sont libérés avant que les formalités d'expulsion ne soient terminées.

La Trompette l'a vu venir : La prophétie biblique avertit que les crises, comme le problème de migrants en Europe, vont provoquer la montée de dirigeants autoritaires forts à travers le continent. La Trompette suit de près la crise des migrants en Europe, et en septembre nous avons écrit :

Les élites libérales ont placé les citoyens européens excédés devant deux options : soit ils acceptent une migration de masse continue et voient leur État-providence s'effondrer, la culture de leur pays changer, leurs villes devenir dangereuses et leurs amis se faire agresser ; soit ils enfreignent la loi. [...] Au fur et à mesure que la crise s'aggravera, ils choisiront la deuxième option.

La volonté de M. Darmanin de violer la législation européenne prouve la véracité de cette affirmation.

En savoir plus : Lisez [Un dirigeant allemand fort est imminent](#)